



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE

2026-286

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 09/02/2026

Intitulé du poste (F/H) :

Gestionnaire de la filière traduction/interprétariat au sein du Collège international de Villers-Cotterêts

CDD de 3 ans

Cité internationale de la langue française
Château de Villers-Cotterêts

Catégorie statutaire : B

Corps : Technicien des services culturels et des bâtiments de France

Code corps : TESCBF

Groupe RIFSEEP : 2

Grille CMN : 2

**Métier cadre de gestion :
Gestionnaire culturel**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Château de Villers-Cotterêts – 1, place Aristide Briand – 02600 Villers-Cotterêts

Crée à la suite du dernier Sommet international de la francophonie en 2024 et inauguré officiellement en septembre 2025 ([Lancement du Collège international de Villers-Cotterêts | Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts](#)), le Collège international de Villers-Cotterêts est un programme conjoint réunissant la Cité internationale de la langue française, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et France Éducation international (FEI). Soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, il vise à améliorer la qualité de l'enseignement du et en français en soutenant les professionnels de la langue à travers le Monde, en déployant notamment des dispositifs de formation adaptés. A ce titre, le Collège international de Villers-Cotterêts se décline en trois filières :

- Une filière dédiée aux chercheurs-enseignants
- Une filière dédiée aux cadres éducatifs
- Une filière dédiée aux traducteurs et interprètes

Missions

Sous l'autorité de la responsable du service des publics et de la formation, le/a gestionnaire (H/F) assure la coordination de la filière « traducteurs-interprètes » au sein du Collège international de Villers-Cotterêts. Cette filière se décline en deux volets :

- Un volet dédié à la traduction littéraire, piloté par la Cité internationale de la langue française.
- Un volet dédié à la formation des interprètes et traducteurs dans les organisations internationales et régionales, piloté par l'Organisation internationale de la francophonie.

En collaboration avec le coordinateur du Collège international de Villers-Cotterêts, le/la gestionnaire veille au déploiement de la filière « traducteurs-interprètes » et à l'articulation des deux volets. A ce titre, il est l'interface de la Cité internationale de la langue française auprès des opérateurs (MEAE, OIF AUF, FEI) sur ces sujets. En lien avec le Collège international, il coordonne également l'ensemble des actions pour le développement de la traduction littéraire au sein de la Cité internationale de la langue française.

Activités principales

Gestion et coordination des projets de traduction et d'interprétariat :

- Assurer la gestion globale et le suivi quotidien des projets de traduction et d'interprétariat du Collège international.
- Contribuer à la préparation d'un plan d'actions annuelles stratégiques au sein de la Cité internationale de la langue française et à l'extérieur.
- Être le point de contact pour l'ensemble des questions relatives à la traduction et à l'interprétariat au sein de la Cité et auprès des partenaires concernés.
- Effectuer une veille et identifier de nouveaux partenaires en lien avec le secteur.
- Assurer la visibilité de la filière et valoriser la compétence du Collège international en matière de traduction et d'interprétariat auprès des acteurs pertinents.
- Contribuer à la coordination de l'action du Collège international et de la Cité internationale de la langue française sur les sujets de traduction et d'interprétariat au sein du XXème Sommet international de la francophonie qui se tiendra au Cambodge en novembre 2026.

Articulation du volet « formation des interprètes et des traducteurs dans les organisations internationales et régionales » de l’OIF :

- Participer à l’élaboration des contenus des programmes de formation et aux recrutements d’experts locaux, nationaux et internationaux, en collaboration avec l’OIF.
- Assurer le déploiement opérationnel de ces formations et programmes de résidence au sein de la Cité et dans les organisations internationales et régionales afférentes.
- Assurer les webinaires de présentation de la filière.
- Faciliter la coopération avec les établissements de formation spécialisés (ESIT, ISIT, UGB...).

Coordination de la partie « traduction littéraire » :

- Coordonner pour la Cité internationale de la langue française le projet de cartographie des traducteurs en lien avec l’Association pour la promotion de la traduction littéraire (ATLAS) en charge de la réalisation de l’étude.
- S’assurer de l’application du cahier des charges défini dans le cadre de la convention avec l’association (calendrier, rapports d’étape, enquêtes de terrain).
- Participer au déploiement d’un programme de résidences dédiées « La Cité des traducteurs » en lien avec le pôle résidences de la Cité et en assurer la visibilité.
- Relayer les actions de la Cité en matière de traduction littéraire, en identifiant notamment des réseaux d’interlocuteurs pertinents en France et à l’étranger.

Suivi administratif et budgétaire des dispositifs :

- Assurer le suivi administratif et budgétaire des actions relatives aux projets de traduction et d’interprétariat, en lien avec les services compétents.
- Suivre les conventions de partenariat.
- Mettre en place des indicateurs d’évaluation, compiler des données, rédiger des rapports d’activité, bilans, et participer à l’organisation des réunions de suivi.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Niveau : Bac ou expérience dans les métiers de la traduction, communication interculturelle
- Maitrise souhaitée dans la coordination de projet
- Intérêt pour la francophonie, la littérature et les échanges interculturels
- Bonne connaissance des métiers de la traduction, de l’interprétariat et de la révision
- Compréhension des enjeux du multilinguisme et du rôle des services linguistiques au sein des organisations internationales.
- Connaissance des circuits de la traduction littéraire et des dispositifs de soutien

Savoir-faire :

- Capacité à travailler sur des projets multi-acteurs et au sein de dynamiques de réseau (institutions publiques, opérateurs de l’État, organisations internationales, partenaires éducatifs).
- Excellente maîtrise du français à l’écrit et à l’oral
- Capacités de rédaction (rapports, notes de synthèse, bilans, comptes rendus)
- Capacités d’analyse et de synthèse.

- Maîtrise des outils de travail collaboratifs et bureautiques
- La connaissance des règles de comptabilité publique serait un plus

Savoir-être :

- Rigueur, sens de l'organisation et de l'anticipation
- Aisance relationnelle et facultés à interagir avec des interlocuteurs issus d'horizons différents
- Goût pour le travail en équipe

Environnement professionnel :

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.

En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.

Présidé par Marie Lavandier, le CMN est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 470 agents ont accueilli plus de onze millions de visiteurs en 2024.

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

« Label Egalité Professionnelle » et le « Label Diversité » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimaient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : sigalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

Liaisons hiérarchiques : Responsable des Publics et de la formation, Direction de la Cité

Liaisons fonctionnelles : Chargé de mission formation, Chargé de mission traduction, opérateurs et partenaires du Collège, équipes du monument

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Contrat à durée déterminée de 3 ans**
- **Poste ouvert à tous statuts** : fonctionnaires de catégorie B (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération comprise entre **27 114€ et 32 431€ bruts annuels** en fonction de l'expérience professionnelle sur un poste équivalent
La fourchette de rémunération mentionnée s'adresse uniquement aux agents contractuels. Pour les agents titulaires, la rémunération sera déterminée sur la base de la fiche financière que nous solliciterons auprès de leur établissement de rattachement, en conformité avec le **cadre réglementaire en vigueur**.
- Cycle administratif (du lundi au vendredi) : 32 jours de congés annuels et 8 jours de RTT.
- Flexibilité sur les horaires et jours travaillés
- Déplacements ponctuels à prévoir en France et à l'étranger

Envos des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer **au plus tard le 9 mars 2026** : https://cmn-career.talent-soft.com/offre-de-emploi/emploi-gestionnaire-de-la-filiere-traduction-interpretariat-h-f_286.aspx

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.